



ACTIVITÉS DES ORGANISMES



EXPO-VENTE
Vous êtes invités, le **samedi 16 novembre, de 10 h à 15 h** à l'expo-vente du cercle des Fermières en collaboration avec le Domaine Saint-Rémi. Variété d'articles faits à la main, idéal pour les cadeaux à offrir à vos proches.

Lieu : 100, rue Lemieux
Informations : Hélène Groulx **514 779-6189**



PROCHAINES ACTIVITÉS

Informations et inscription : **450 454-1199**

- **Judi 14 novembre à partir de 13 h 30**
Pièce de théâtre : Parminou présente *Passé Date*
- **Vendredi 15 novembre de 13 h 30 à 15 h**
Méditation
- **Lundi 18 novembre de 13 h 30 à 16 h**
Atelier : Oser dire ! La communication authentique
- **Mercredi 20 novembre de 9 h à 11 h 30**
Déjeuner collectif
- **Vendredi 22 novembre de 9 h à 11 h 30**
Groupe de la parole : La gratitude attitude



VIVRE EN FAMILLE

Pour les parents d'enfants âgés de 1 à 12 ans, les **mercredis à partir du 13 novembre entre 9 h et 11 h.**

- Échanges enrichissants : Abordons ensemble les défis et les joies de la vie de famille.
- Soutien mutuel : Rencontrez d'autres familles qui partagent vos expériences.
- Ateliers thématiques : Chaque rencontre sera l'occasion d'explorer un sujet pertinent, allant de la parentalité bienveillante aux astuces pour gérer le quotidien.

Inscriptions : Cindy **450 454-5747**

Pour plus d'informations

L'Écho DE SAINT-RÉMI



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Tous les membres sont invités à l'AGA le **mercredi 20 novembre à 19 h**. Il y a 4 postes en élection. Les formulaires de candidatures doivent être remis avant le 15 novembre.

Informations : Jacques Lavigueur **450 992-1388**



BÉNÉVOLES RECHERCHÉS

SERVICE D'ACTION BÉNÉVOLE Information : **450 454-6567 poste 2**
"AU COEUR DU JARDIN"

Impôt des particuliers : La personne bénévole produira et transmettra les impôts de particuliers à faible revenu. Vous avez des connaissances de base sur l'impôt des particuliers et vous aimeriez aider, contactez-nous !

Transport-accompagnement médical : La personne bénévole devra conduire des gens autonomes à des rendez-vous médicaux sur la Rive-Sud ou à Montréal. Cette personne doit posséder une auto en bon ordre et avoir un bon dossier de conducteur. Un remboursement de 0,54 \$ / km parcouru vous sera remboursé.

VISITE D'AMITIÉ CONTACT TÉLÉPHONIQUE

Ce service offre un peu de compagnie aux aînés malades, qui se sentent seuls, isolés ou qui veulent discuter un peu. Des bénévoles sont disponibles pour jaser au téléphone ou pour vous rendre visite. Ce service se fera dans la confidentialité.

SÉCURISER LES AÎNÉS À DOMICILE – SÉCURICAB

Ce service offre la possibilité aux aînés demeurant à domicile de recevoir des appels de sécurité automatisés pour s'assurer que tout va bien. *SécuriCAB* est gratuit et bilingue.



Prochaine séance du conseil municipal
18 / 11 / 2024 à 20 h

Prochaine séance de la cour municipale
21 / 11 / 2024 à 13 h et 18 h

Mairie
450 454-3993
105, rue de la Mairie,
Saint-Rémi QC J0L 2L0

Heures d'ouverture
Du lundi au jeudi de
8 h à 12 h et de
13 h à 16 h 30
Vendredi de 8 h à 13 h

Bibliothèque
450 454-3993, poste 2419

Heures d'ouverture
Mardi et mercredi
de 14 h à 20 h
Judi et vendredi de
9 h à 12 h et de 14 h à 20 h
Samedi de 10 h à 16 h

Écocentre
284, rue de l'Église
Heures d'ouverture
Saison hivernale
Samedi de 9 h à 16 h

Loisirs / centre communautaire
450 454-3993, poste 5345

En cas d'urgence
En dehors des heures
d'ouverture, composez le
310-4141 ou le 9-1-1

Collecte des matières résiduelles
1 888 216-9819

L'Écho

DE SAINT-RÉMI

Le 8 novembre 2024
VOL. 28 N° 21

LA VILLE VOUS INFORME...

ACTIVITÉS DE NOËL

Merci à notre partenaire : **Christine Fréchette, députée de Sanguinet**

Spectacle de Noël
Judi 5 décembre à 20 h



Saint-Rémi présente *Tous les Noëls* de Joanne Blouin. Ce spectacle fera visiter ses plus grands succès de Noël. En passant par les grands classiques comme *L'enfant au tambour*, jusqu'au rythme gospel de *Sainte nuit*, ce spectacle saura sûrement vous mettre dans l'esprit du temps des fêtes. Cette artiste offrira une toute nouvelle chanson qu'elle a écrite elle-même qui s'intitule *Noël à l'année*. Le spectacle aura lieu à l'église.

Billets en vente en ligne seulement : saint-remi.qc.ca.
Coût : 30 \$. Premier arrivé, premier servi.



Ruelle de Noël
Samedi 7 décembre entre 16 h et 20 h

Le père Noël fera une escale à Saint-Rémi. Les enfants pourront profiter de l'occasion pour prendre une photo avec lui et remettre leur lettre !

C'est le temps de s'inscrire en ligne :

⇒ saint-remi.ca/evenement/ruelle-de-noel/

Places limitées, premier arrivé, premier servi. À noter que cette activité est pour les résidents de Saint-Rémi seulement (preuve à l'appui).

STATIONNEMENT HIVERNAL

Dès le 15 novembre à 23 h

À partir du 15 novembre, pour savoir si le stationnement de nuit (23 h à 6 h) est permis ou interdit, vous devez vous informer quotidiennement via :

- le site Internet saint-remi.ca (l'information est sur la page d'accueil);
- la ligne INFO-NEIGE au **450 454-5112**.

STATIONNEMENT HIVERNAL

saint-remi.ca

Informez-vous
quotidiennement
dès 17 h

INFO-NEIGE
450 454-5112

En vigueur du 15 novembre au 15 avril





BONNES PRATIQUES DE PRÉVENTION CONTRE LA RAGE



La Direction de santé publique vous rappelle de rester vigilants face au danger de rage en cas d'exposition aux animaux sauvages, ainsi qu'aux animaux domestiques qui affichent un comportement anormal et qui pourraient être infectés.

Qu'est-ce que le virus de la rage ?

Ce virus peut se retrouver seulement chez les mammifères. Ceux-ci peuvent transmettre la maladie entre eux et aux humains. Il s'agit d'une maladie du cerveau sans traitement et mortelle pour l'humain. Il existe un vaccin contre la rage, qui, lorsqu'administré après un contact avec un animal infecté, empêche la maladie de se développer.

Comment se transmet la rage ?

La rage se transmet par une morsure ou une égratignure d'un animal infecté et aussi par la salive de l'animal infecté qui entre en contact avec une plaie non guérie ou une muqueuse (p. ex: bouche, oeil, nez). Les animaux sauvages peuvent transmettre la rage directement aux humains, ou indirectement en infectant des animaux domestiques qui peuvent ensuite transmettre la rage aux humains.

Comment se protéger ?

- Ne touchez jamais un animal sauvage, même s'il est mort. Pour disposer d'une carcasse, privilégiez plutôt l'utilisation d'objets rigides (balais, boîte) ou de gants épais.
- Ne jamais toucher à une chauve-souris avec les mains. Tout contact physique avec la chauve-souris doit être évalué avec soin. Les chauves-souris peuvent même mordre à travers des sacs et certains gants.
- Les consignes à transmettre aux parents : Questionner les enfants afin de savoir s'il y a eu un contact physique avec un animal. Enseigner aux enfants les mesures à suivre en présence d'un animal inconnu (ne pas nourrir, ne pas toucher, ne pas s'approcher et signaler la présence à un adulte). Il ne faut jamais manipuler une chauve-souris.
- Faites vacciner votre animal de compagnie contre la rage en consultant votre médecin vétérinaire.
- Consultez un médecin vétérinaire en cas de morsure ou de contact entre votre animal de compagnie et un animal sauvage susceptible de transmettre la rage.
- Prenez des mesures pour ne pas attirer des animaux importuns sur votre propriété.
- Évitez de déplacer des animaux importuns ou indésirables.
- Il est important de signaler tout raton laveur, mouffette ou renard trouvé mort ou qui semble suspect (blessé, malade, désorienté, anormalement agressif ou paralysé) au **1 877 346-6763**.

Quoi faire en cas de morsure, griffure ou autre contact

Une personne qui a touché une chauve-souris ou qui a été touchée par une chauve-souris et qui ne peut exclure une morsure, une égratignure ou un contact de la salive de l'animal doit :

- Laver la peau exposée pendant 10 à 15 minutes, avec de l'eau et du savon, le plus rapidement possible après le contact.

PAGE 2 Communiquer rapidement avec Info-Santé 811, car une vaccination pourrait être indiquée selon la situation.

Si la personne a été exposée dans un milieu de garde ou une école (ou s'il y a une inquiétude à la suite d'une exposition à un animal), aviser rapidement un responsable de ce milieu.

- Si la situation arrive la fin de semaine, appeler Info-Santé au 8-1-1 pour avoir plus d'information.

L'Écho DE SAINT-RÉMI

ACTIVITÉS À LA BIBLIOTHÈQUE

Informations et inscription : 450 454-3993, poste 2
saint-remi.ca/evenements

Journées pédagogiques à la bibliothèque

Les vendredis 15 et 22 novembre
 de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h



La bibliothèque offrira des activités spéciales pour les élèves du primaire (accompagnés d'un adulte) et du secondaire pour occuper leur journée de congé pédagogique. Plusieurs activités seront proposées : ateliers créatifs, bricolage, jeux de construction et de société, etc.

Heure du conte : Bientôt l'hiver

Samedi 16 novembre à 10 h 15 et 11 h

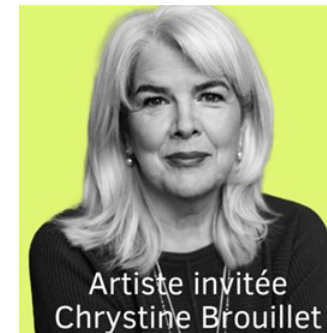


Cette activité invite les enfants (à partir de 2 ans) à plonger dans le monde magique du livre et de la lecture! Elle a lieu dans le coin des petits. Au programme : lecture d'une histoire en mode interactif et activités ludiques en lien avec le thème.

Café littéraire virtuel

Lettres attachées avec **Christine Brouillet**

Samedi 16 novembre à 14 h



Artiste invitée
 Christine Brouillet

Participez à un atelier virtuel où Christine Brouillet, en direct de la Côte-Nord par visioconférence, vous proposera des exercices d'écriture pour créer une courte scène comme on peut en lire dans ses romans. Elle vous donnera aussi de bonnes pistes pour la terminer.

L'atelier est diffusé sur écran à la bibliothèque. Café, thé et collations seront offerts aux participants.

Activité familiale : Atelier de BD avec Sylvain Blouin

Samedi 23 novembre de 10 h à 11 h 30



LES ATELIERS DE BANDES DESSINÉES
 MRC Jardins de Stépierville | Québec

Le bédéiste Sylvain Blouin invite les participants à réaliser une bande dessinée portant sur divers éléments du patrimoine historique local de façon ludique et créative. Cet atelier s'adresse aux enfants de 7 ans et plus. Ils doivent être accompagnés d'un parent ou d'un grand-parent, afin de partager le plaisir de l'activité en famille !

Places limitées, inscription obligatoire.

Exposition éphémère *La Maison d'Haïti*

Mémoires vivantes - La ligne du temps

Jeudi 28 novembre de 17 h à 19 h



En compagnie de la médiatrice culturelle Marie-Laure Rozas, explorez les archives de la Maison d'Haïti, dont la mission est vouée à l'intégration des familles immigrantes au Québec depuis 50 ans.

Imprégnez-vous de la culture de ce pays des Caraïbes avec une projection murale, des affiches et des albums de photos, le tout commenté par Madame Rozas. Un aperçu des saveurs haïtiennes sera également proposé avec la dégustation de petites bouchées typiques du pays.